

SOURCES DE FINANCEMENT FINANCEURS PUBLICS

Retrouvez toutes les pistes de financements et conseils sur le **site du RIJ 37 dans la rubrique "Je monte un projet" et la sous rubrique " Comment financer mon projet"**. Le tableau ci-dessous est une liste non exhaustive de financeurs publics.

C'EST QUI?		QUEL PROJET ?	QUEL AGE ?	COMBIEN ?	CONTACT
1	FONDS D'ANIMATION LOCAL (FAL) Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	Permet de financer des projets locaux à l'échelle cantonale, de toute nature. L'attribution de l'aide est laissée à l'appréciation des conseillers départementaux concernés.	Tout âge	jusqu'à 1 000€	http://www.departement-touraine.fr/contact
2	ATOUT COLLÉGIENS 37 Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	Permet de financer les projets ayant pour but d'améliorer les conditions de vie des élèves dans leur établissement. S'adresser à la vie scolaire du collège concerné.	de 11 à 16 ans	jusqu'à 2 000€	http://www.departement-touraine.fr/contact
3	ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES (JEUNESSE) Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	Permet de financer des projets initiés ou dédiés au public jeune, de nature culturelle, sportive, scientifique...	de 11 à 30 ans	jusqu'à 2 000€	http://www.departement-touraine.fr/contact
4	PARCOURS D'EUROPE Région Centre Val de Loire	La Région Centre Val de Loire encourage le développement de la citoyenneté européenne des jeunes en soutenant la création ou l'approfondissement de liens entre les communes de la région Centre Val de Loire et leurs communes jumelées situées dans les autres pays	jusqu'à 25 ans	Montant moyen de 2000€ , 50 % maximum du coût total du projet	http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/mobilite-internationale.html
5	ENVIE D'AGIR PROJETS JEUNES Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)	Permet de financer un premier projet initié par des jeunes individuellement ou réunis en groupe ou association. Le projet doit concerner les domaines suivants : animation locale, citoyenneté, solidarité locale, solidarité internationale, création culturelle, artistique.	de 11 à 30 ans	jusqu'à 1 300€	http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Jeunesse-et-education-populaire/Soutien-aux-Initiatives-des-Jeunes Retrouvez le règlement et la présentation sur le site du RIJ 37 dans la rubrique Envie d'Agir http://www.rij37.fr/envie-dagir-2/
6	Caf Touraine CAF Touraine	Permet de financer partiellement des séjours de vacances (4 nuits mini en vacances scolaires) à l'initiative des jeunes, des structures jeunesse ou des centres sociaux agréés par la CAF. La Caf doit être associée tout au long du projet.	Jeunes de 12 à 17 ans révolus (soutien au départ des jeunes de familles vulnérables dont le quotient familial est inférieur à 640 €).		Prendre contact avec le conseiller technique Caf touraine de votre territoire (voir lien ci-dessous) http://www.caf37-partenaires.fr/wp-content/uploads/2017/03/mars_2017_Territoires-Gutenberg.pdf
7	MSA MSA Berry-Touraine	La MSA peut soutenir des projets ou de l'équipement pour des associations et des collectivités. Il est souhaitable que le projet se déroule sur un territoire rural et / ou que des ressortissants agricoles fassent partie des adhérents l'association.	Pas de critères d'âge		http://monespaceprive.msa.fr/fr/web/msa-berry-touraine/ass/demande-subvention
8	Communes	Certaines communes ou communautés de communes du Département d'Indre-et-Loire financent des projets de jeunes, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Jeunesse de votre commune ou de votre communauté de communes			